

**DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA DI L'AFFARI SUCIALI È SANITARI
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES AFFAIRES SOCIALES ET SANITAIRES
DIRIZZIONI DI A PRUTIZZIONI DI A ZITIDDINA
DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE
SERVICE MAINTIEN A DOMICILE
BUREAU TERRITORIALISE DE MAINTIEN A DOMICILE DE L'EXTREME SUD**

**Assistenti suciali
Assistant(e) social(e)**

Cadre d'emplois : **Assistants territoriaux socio-éducatifs**
Grade : **Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle / Assistant socio-éducatif de première classe / Assistant socio-éducatif de seconde classe**
Catégorie **A – Filière Médico-Sociale**

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service maintien à domicile et du chef de bureau territorialisé de maintien à domicile de l'extrême sud, son rôle est d'exercer les missions de l'Aide sociale à l'enfance sur sa zone d'intervention

Il (elle) est désigné(e) par le (la) chef du service comme référent(e) pour un certain nombre de mesures dont il (elle) a la responsabilité.

Il (elle) a pour mission d'assurer :

- le suivi des mesures d'AEMO judiciaire
- le suivi des mesures d'AED
- le suivi des Contrats Jeunes Majeurs sans hébergement

Il (elle) peut être amené à suppléer et assurer momentanément le suivi des mesures d'Accueil tels les placements judiciaire/provisoire/séquentiel/ TDC ou encore les surveillances administratives et enquêtes réalisées à la demande d'autres départements.

Il (elle) peut être amené à effectuer des enquêtes sociales à la demandes d'autres départements.

Le poste est basé à Portivechju.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

Activités principales communes à toutes les missions :

- l'accueil des familles / ou personnes
- l'apport d'un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leur famille ou aux jeunes majeurs par : des entretiens , des visites à domicile et des orientations vers des prises en charge par d'autres institutions dans le cadre du travail en partenariat

- l'accompagnement des personnes dans des démarches diverses et multiples : des aides financières, des activités éducatives et séjours éducatifs, la mise en place et la réalisation de visites médiatisées
- rendre compte de son activité et de l'accompagnement socioéducatif réalisé auprès des familles par le biais notamment de :
 - de la rédaction de notes d'informations et compte rendu de suivi régulier et précis ;
 - de la tenue des dossiers rendant compte de l'accompagnement social (dates des VAD, entretiens, démarches, compte rendu des réunions de synthèses....) et permettant la poursuite de l'accompagnement socio-éducatif en cas indisponibilité du travailleur social référent par un autre travailleur social si besoin.

Assurer le suivi des mesures d'AEMO

- Conformément aux attendus du Juge des enfants en faisant toute proposition utile à la prise en charge et en élaborant un projet individuel pour l'enfant
- Rédiger des notes d'information et de rapports d'évaluation annuels au Juge des enfants dans les délais impartis rendant compte de l'évolution de la situation afin de déterminer l'opportunité de prolonger ou non l'assistance éducative
- Être présent aux audiences du Juge des enfants

Assurer le suivi des mesures d'AED

- Présenter à la famille et au mineur concerné par la mesure d'AED lors de la mise en place de la mesure par le responsable du service
- Élaborer un projet individuel pour l'enfant en collaboration avec sa famille
- Mettre en place un accueil provisoire ou séquentiel ou signalement à l'autorité judiciaire si nécessaire
- Rédiger des rapports d'évaluation en fin de mesure déterminant du renouvellement ou de la main levée de la mesure

Assurer l'accompagnement des « jeunes majeurs »

- Organiser les entretiens préparatoires à la majorité
- Élaborer un projet sur la base du contrat jeune majeur visant à amener les jeunes vers leur autonomie par une insertion sociale, scolaire ou professionnelle

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè fà / Savoir-faire :

- Assurer le suivi des mesures administratives et judiciaires et savoir gérer les situations de manière globale ;
- Savoir élaborer et mettre en œuvre le projet de l'enfant ;
- Savoir élaborer des projets d'action collective : conception, mise en œuvre et bilan ;
- Savoir appréhender les situations de crise et les situations d'urgence ;
- Savoir organiser et participer aux activités et séjours éducatifs
- Savoir conduire des entretiens et être en capacité d'évaluer, d'analyser les situations et mettre en place des relations avec les familles des enfants confiés ;
- Maîtriser les techniques de dynamique de groupe ;
- Savoir organiser des visites médiatisées ;
- Savoir instruire et assurer le suivi des dispositifs d'aides aux familles ;
- Rédiger les rapports et compte-rendu de suivi ;
- Savoir rédiger des documents administratifs et gérer des dispositifs mis en œuvre par la Collectivité ;
- Savoir rédiger des documents de synthèse ;

Sapè / Savoirs :

- Expliquer le cadre règlementaire et institutionnel de l'ASE
- Comprendre et se faire comprendre des personnes

- Favoriser l'expression de la demande, la clarifier, la hiérarchiser
- Effectuer des visites à domicile
- Planifier des rendez-vous
- Élaborer un pré diagnostic sanitaire, matériel, financier, familial et psychologique des personnes en difficultés
- Évaluer la situation de la personne et conseiller avec objectivité sur les actes de la vie personnelle
- Élaborer un projet global d'intervention sociale
- Repérer les ressources et les limites de la personne et de son environnement
- Réaliser un diagnostic complexe social et éducatif
- Se faire reconnaître en tant que tiers référent
- Rédiger des dossiers administratifs de demandes diverses
- Instruire les demandes d'aides financières dans le cadre du FSL, FAIE, FAIO, SFD, FAJD, AMT, SU
- Réaliser les enquêtes sociales dans le cadre de l'aide aux vacances
- Constituer des dossiers à caractère social APA, MDPH, RSA, surendettement, etc.
- Accompagner les usagers dans leurs démarches auprès des organismes divers et compétents (Banque, CAF, CPAS, MSA etc.)
- Maîtrise des logiciels bureautique (WORD, Excel, Access) et IODAS aux fins de saisie et de dématérialisation ;
- Maîtrise des écrits professionnels.
- Travailler en pluridisciplinarité, concertation et coopération avec des acteurs multiples
- Coordonner les interventions diverses (CMP, orthophonie, SESSAD etc.)
- Participer aux réunions
- Mettre en place un soutien à la parentalité, une guidance parentale
- Mettre en place des procédures appropriées au bon déroulement du projet éducatif
- Capacité à se positionner dans ses missions dans le cadre du travail interdisciplinaire
- Sensibilisation en matière de pathologies mentales et conduites addictives
- Sensibilisation en matière de psychologie de l'enfance et de l'adolescent
- Maîtrise de la transmission et de la communication
- Maîtrise des écrits professionnels
- Connaissance des orientations de la collectivité en matière d'action sociale
- Connaissance de la législation en matière de protection de l'enfance
- Maîtrise des méthodologies d'analyse et de diagnostic
- Maîtrise des techniques d'animation et de régulation
- Connaissance des principes et enjeux de la médiation
- Connaissance des techniques d'entretien d'aide à la personne et d'écoute active
- Capacité d'écoute
- Capacité d'observation
- Capacité de médiation
- Capacité à analyser et à évaluer les situations
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'organisation.

Sapè essa / Savoir-être :

- Rigueur et discrétion
- Respect du secret professionnel
- Respect des échéances et délais impartis
- Disponibilité et réactivité
- Empathie
- Prise de recul
- Motivation
- Solide équilibre psychologique
- Distanciation

IV/ RILAZIONI / RELATIONS

- Contacts directs et fréquents avec le public
- Relations avec les différents services de la collectivité liés à la protection de l'enfance
- Relations avec d'autres partenaires et intervenants extérieurs
- Relation avec l'autorité judiciaire
- Échanges permanents d'informations avec l'ensemble des travailleurs sociaux

V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

- Longs et nombreux déplacements professionnels liés à la géographie du territoire (ruralité...)
- Horaires variables
- Mobilité (déplacement région et continent)
- Disponibilité
- Permis B et véhicule obligatoire
- Travail nuits et week-end lors des séjours éducatifs
- Maîtrise de la langue corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en corse.

VI/ AUTUNUMIA È RISPUNSABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Autonomie dans le suivi des familles

L'éducateur spécialisé ou l'assistant social doit être titulaire du diplôme d'Etat (DEES ou DEASS) qui assure le niveau de qualification requis